

Conformément aux obligations du règlement général sur la protection des données (RGPD), les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre des relations entre vous et l'ARENFiP. Les données ne seront pas utilisées à des fins sortant du cadre du service demandé.

Les données non utilisées sont régulièrement effacées de nos bases ou selon les modalités explicitement décrites pour le service concerné.

L'utilisateur est notamment informé que conformément à loi "informatique et libertés " et au règlement européen n°2016/679, les informations qu'il communique par le biais des formulaires sont nécessaires pour répondre à sa demande et sont destinées au responsable du service du restaurant, en tant que responsable du traitement à des fins de gestion administrative et de communication interne.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit de portabilité lui permettant de récupérer ses données personnelles.

L'utilisateur dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

En complétant et en signant ce document, j'accepte que ces informations soient exploitées dans le cadre de ma demande de badge et des relations qui peuvent en découler.

DEMANDEUR

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom

Prénom

Téléphone

Date de naissance / /

Adresse :

Adresse électronique:

Première demande ☐

*Merci de joindre à cette demande votre dernière **feuille de paye** ou **carte étudiant** 2025/2026*

(vous pouvez masquer si vous le souhaitez les éléments de rémunération et l'adresse personnelle)

Ou

Renouvellement ☐

Pour les agents bénéficiant de subvention, merci de joindre à cette demande votre dernière **feuille de paye** (vous pouvez masquer si vous le souhaitez les éléments de rémunération et l'adresse personnelle)

Indiquer le numéro de badge

Pour les étudiants, merci de joindre à cette demande la **carte étudiant** 2025/2026

Indice de rémunération

Tel que figurant sur le bulletin de paye à la date de la demande

Administrations conventionnées/ Etudiants - SITUATION

☐ **Agent d'une administration conventionnée** Préciser laquelle :

Adresse administrative précise :

Code postal : Ville :

Téléphone :

☐ **Etudiant**

Signature du demandeur **RECTO-VERSO**

Clermont-Ferrand, le / /

Déclaration certifiée exacte le / /

Signature et cachet de l'employeur

Par (Nom et Prénom)

Responsable du service

Cadre réservé ARENFIP

N° : Cat :

Date :

Par :

UTILISATION DU BADGE pour l'accès et le paiement des repas dans les restaurants de l'ARENFiP

(ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES)

L'accès au restaurant et le paiement des repas s'effectuent au moyen d'un badge personnel. Ce badge, obligatoire, permet l'accès au restaurant de l'ARENFiP.

I. COMMENT REMPLIR LA DEMANDE

Elle doit être complétée, signée et accompagnée de la pièce justificative :

- pour toute première demande de badge
- et pour bénéficier de la subvention si votre indice est inférieur ou égal à 539.

II. UTILISATION DU BADGE

GOURLETTES	
Déjeuner	Dîner
Du lundi au vendredi 11h45 à 13h	Du lundi au jeudi 19h15 à 20h30

Vous pouvez recharger votre badge par carte bancaire en utilisant le lien suivant: <https://arenfip.moneweb.fr>

Vous pouvez exceptionnellement recharger votre badge à l'accueil des Gourlettes en numéraire ou par chèque établi à l'ordre de l'ARENFiP, et comportant au verso votre numéro de téléphone professionnel. Afin de limiter l'attente, veuillez préparer vos dépôts à l'avance.

Il n'est pas accepté de solde débiteur sur le badge.

En cas de perte ou de vol, vous devez faire une déclaration à l'accueil de l'ARENFiP ou par mail à contact@arenfip.asso.fr. 5€ seront débités du solde de votre badge pour le refaire.

En aucun cas, vous ne pouvez prêter votre badge à qui que ce soit : toute utilisation abusive serait immédiatement sanctionnée par la suppression de ce badge.

III. VALIDATION

Une fois par an, il vous sera demandé de **renouveler votre demande** afin de valider votre badge. **Tout badge non validé ou inutilisé depuis le 01/01/2024 ne donnera plus droit à remboursement**, sauf exception justifiée (congé maternité, longue maladie,...).

IV. RESTITUTION OBLIGATOIRE DU BADGE

Le badge d'accès au restaurant **doit être obligatoirement restitué** en cas de mutation, ou de fin de stage ou vacation. Il sera alors procédé au remboursement du solde restant sur le badge, en se présentant à l'accueil des Gourlettes ou en envoyant une demande par mail à contact@arenfip.asso.fr.

Clermont-Ferrand, le / /	<u>Signature du demandeur</u>
----------------------------------	--------------------------------------